

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 17 JANVIER 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept janvier à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 18
Pouvoir : 5
Absents : 4

Date de la convocation : 10/01/2019

PRÉSENTS : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, GAUTHIER Dominique, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, BIANCO Lydie, BRUNIER Maud, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, ERRAÏSS Malika, LAGARNAUDIE Jacqueline, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, MILLIASSEAU Maurice, ROYER Freddy, SULLI Bruno .

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

BARANGER Marie-Noëlle représentée par C PIAULET
BEUROIS Thierry représenté par JF FRAUDEAU
JARASSIER Corinne représentée par C LECOQ
LEVRAULT Charly représenté par L CLAVE
RENAUD Didier représenté par B MASSONNEAU

ABSENTS : BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, INGRASSIA Christine.

Secrétaire de séance : Viviane DEBIAIS

DELIBÉRATION N° 08

RAPPORTEUR : Bruno MASSONNEAU

**OBJET : ISOLATION EXTERIEURE DE LA SALLE DES FETES ROBERT SAUVION
DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT (DETR)**

Les membres du conseil municipal sont informés, qu'après avoir réalisé des travaux d'accessibilité dans la salle des fêtes, notamment au niveau des sanitaires, il est désormais nécessaire de renforcer la performance énergétique de la salle.

Pour ce faire, la collectivité s'est engagée dans un bouquet de travaux sur plusieurs années pour améliorer les performances énergétiques de la salle. En 2018, le remplacement des menuiseries extérieures de la salle a été engagé.

Les travaux envisagés en 2019 consistent à :

-la dépose des menuiseries non remplacées sur le budget primitif 2018 et condamnation des ouvertures,

- la réalisation d'une isolation par l'extérieur des façades du bâtiment.

Le montant estimatif des travaux est de 110 000 € HT.

L'Etat peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la DETR :Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (Pour information le taux de subvention DETR s'élève à 30 % du coût HT).

Le plan de financement est le suivant :

-Subvention DETR sollicitée 30 %, soit :	33.000,00 €
-Fond de concours performance énergétique CAGC sollicitée 35 %, soit :	38.500,00 €
-Fonds propres (35%), soit :	38.500,00 €
Total	110.000,00 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les travaux ainsi que le plan de financement tels que présentés et de solliciter la subvention de l'Etat.

Considérant la nécessité d'améliorer les performances énergétiques de la salle des fêtes Robert Sauvion,

Considérant le coût estimatif des travaux,

Considérant que l'Etat peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la DETR,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** les travaux d'isolation extérieure à la salle des fêtes Robert Sauvion d'un montant de 110 000,00 € HT ;
- **approuve** le plan de financement ci-dessus permettant à Mme la Maire de déposer les demandes de subventions ;
- **décide** pour cette réalisation de solliciter une subvention à l'Etat dans le cadre de la DETR ;
- **charge** Mme la maire des démarches nécessaires à cet effet et lui donne tout pouvoir pour signer les pièces se rapportant à ce dossier

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

